l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Doubs

Retrouvez plus d'informations sur les symptômes prolongés de la Covid sur ameli.fr

Covid long : des ressources pour accompagner vos patients

Madame, Monsieur,

La Covid peut donner lieu à des formes prolongées.
Ainsi, certains patients peuvent encore ressentir des symptômes au-delà de 4 semaines après l'infection.

En tant que masseur-kinésithérapeute, vous pouvez être sollicité pour la prise en charge de 3 principaux symptômes :

1- La fatigue et la réadaptation à l'effort

2- La dyspnée, l'hyperventilation et les troubles respiratoires non corrélés à l'activité physique

3- Enfin, les douleurs qui peuvent être diffuses ou spécifiques et ponctuelles.
Il est important de faire la différence entre ce qui peut être amélioré par la rééducation et ce qui ne peut pas et nécessite une prise en charge médicale.

Pour vous aider, plusieurs ressources sont à votre disposition :

Des vidéos pour vous guider dans la prise en charge de vos patients	réalisées avec le partenariat de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) masseurs-kinésithérapeutes d'Île de France et de la Société française de médecine physique et de réadaptation (Sofmer) - définition du Covid long et rôle du masseur-kinésithérapeute dans la prise en charge - le bilan kinésithérapique à réaliser devant une fatigue - quelles sont les modalités d'une rééducation kinésithérapique dans le cas d'un Covid long ? - les gestes pratiques en rééducation par le masseur kinésithérapeute
Les réponses rapides de la Haute Autorité de Santé (HAS)	proposant 2 fiches spécifiques sur la prise en charge par le masseur-kinésithérapeute : - "Réentrainement à l'effort" - Syndrome d'hyperventilation"
Le service "accompagnement en Santé" de l'Assurance Maladie	peut accompagner les patients en cas de difficultés administratives ou sociales

Nous vous remercions par avance pour votre mobilisation et votre engagement.

Cordialement,
Votre correspondant de 'Assurance Maladie